

Jeudi 23 mai 2019

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE

CITÉ UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE DE PARIS

Un événement co-organisé par



Avec le soutien de



Avec la contribution de



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 23 mai 2019

Le bois-énergie, 1^{ère} énergie renouvelable de France : le 23 mai, une journée pour faire le point sur les enjeux de la filière

Pour la première fois, ce jeudi 23 mai à Paris, les professionnels du bois et de l'énergie (CIBE, AMORCE, FEDENE, FNCCR, Propellet et le Syndicat des énergies renouvelables) organisent une journée pour débattre et répondre aux questions que chacun se pose sur le développement du bois énergie : quelles ressources encore disponibles ? Quels impacts sur l'environnement ? Quels atouts pour nos territoires ?

Le bois-énergie est, en effet, un paramètre incontournable de la politique de transition énergétique de la France mais reste insuffisamment abordé dans les débats. **Pourtant, les objectifs nationaux pour le bois-énergie représentent 50% des objectifs de développement de la chaleur renouvelable avec pour le bois énergie collectif et industriel un doublement de la production de chaleur d'ici 2028. Pour le chauffage au bois domestique, le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie fixe à 9,5 millions - contre un peu plus de 7 millions aujourd'hui - le nombre de ménages chauffés avec cette énergie renouvelable en 2023 et à plus de 10 millions en 2028.**

La future Programmation Pluriannuelle de l'Énergie représente donc une véritable opportunité pour aller vers une transition énergétique profitable à nos forêts, au pouvoir d'achat des Français, à notre économie, et à la dynamisation de nos territoires ruraux.

Le bois-énergie : 70% de la chaleur renouvelable

La consommation de chaleur représente près de la moitié de nos besoins énergétiques, couverts actuellement à 19% par les énergies renouvelables. Le bois-énergie a représenté, **en 2017, 70 % de la production de chaleur renouvelable** (source : SER 2018).

Le bois-énergie : co-produit des forêts et de l'industrie aux nombreux atouts

La France est le 3^{ème} pays forestier d'Europe en surface. **Elle est passée de 8,5 millions d'hectares en 1850 à 17 millions aujourd'hui, ce qui représente 31% du territoire métropolitain. 39,5% sont certifiés PEFC (Pan European Forest Certification).** Chaque année, la forêt s'accroît naturellement de 85 000 ha, dont seulement 50% sont prélevés.

Le bois énergie est un co-produit issu de la gestion des forêts, des espaces verts et des haies, et de l'industrie de transformation du bois. Il est également issu de la valorisation de bois en fin de vie (déchets banals de bois). Il est utilisé sous forme de bûches, plaquettes, granulés, etc.

Utiliser cette ressource locale permet, non seulement de réduire la dépendance énergétique de la France en évitant chaque année l'importation d'énergies fossiles pour 9,7 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit environ 7 milliards d'euros (source : Les Avis de l'Ademe, décembre 2015), mais également de développer une filière bois d'excellence.

Le bois-énergie : énergie des territoires

Produit et consommé dans les territoires, **le bois-énergie contribue à l'économie locale**. La structuration et le développement de la filière sont d'ailleurs fortement accompagnés et soutenus par les collectivités locales qui y voient un outil d'aménagement du territoire important. Il représente un marché de 3,5 milliards d'euros et **près de 60 000 emplois locaux et non délocalisables** (données 2014 ADEME, Chiffres-Clés Climat, Air et Énergie, 2015 et SNMB).

Le bois-énergie : levier important de maîtrise de la facture énergétique

Le chauffage au bois est l'énergie la plus compétitive du marché et présente les prix les plus stables. **Pour les particuliers, les pouvoirs publics proposent des aides** à l'acquisition d'appareils de chauffage performants et répondant aux exigences du label Flamme Verte ou équivalent. **Concernant le secteur collectif, industriel et tertiaire**, l'État apporte son soutien au développement du bois énergie à travers le **Fonds chaleur**.

La performance de ce dispositif public en termes d'euros publics dépensés a été reconnue à plusieurs reprises par la Cour des Comptes.

La nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie est une véritable opportunité pour aller vers une transition énergétique profitable à nos forêts, au pouvoir d'achat des français et à notre économie tant au niveau innovation qu'à la dynamisation des territoires ruraux.

Pour y parvenir les six organisateurs de cette journée souhaitent mobiliser les acteurs de la filière bois-énergie mais également mieux faire connaître les enjeux liés à cette énergie renouvelable méconnue et pourtant maillon fort de la transition énergétique.

La journée se déroule de 8h30 à 17 heures à la Cité Universitaire Internationale de Paris - Espace Adenauer - 17 boulevard Jourdan, 75014 Paris – Métro/RER : Cité Universitaire

La Conférence de presse à 13h15
(plateau repas offert sur réservation)

En présence de :

Mathieu Fleury, Président du CIBE – Pascal Roger, Président de FEDENE – Jean FACON, Directeur Adjoint FNCCR – Yann Denance, vice-Président de PROPELLET – Jean-Louis Bal, Président du SER et Michel Druilhe, Président de France Bois Forêt

Inscription gratuite pour la presse auprès du contact presse : Valérie Palanchon
Sous le Signe du Capricorne -06 61 45 07 69 /03 88 67 45 76 - valeriepalanchon@slsdc.fr

A PROPOS DES ORGANISATEURS

Le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois Energie, coordonne et accompagne depuis 2006, les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et moyennes puissances auprès des décideurs publics et privés. Il rassemble près de deux cents entreprises, de maîtres d'ouvrage (publics et privés), d'organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. **Contact presse CIBE Elodie Payen** contact@cibe.fr - www.cibe.fr

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, à travers 6 syndicats professionnels spécialisés par métier, représente 500 entreprises de services centrés sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, le facility management et la production et la valorisation de chaleur et de froid renouvelables et de récupération. Ces services répondent à deux enjeux majeurs de la transition énergétique : la réalisation d'économies d'énergies dans les bâtiments et le développement des énergies renouvelables et de récupération thermique. Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à 11 milliards d'euros, dont la moitié est réalisée en France par des entreprises de toute taille. Les adhérents emploient plus de 60 000 salariés et proposent des emplois non délocalisables. **Contact presse FEDENE Séverine Baty** - sbaty@fedene.fr - 01 44 70 63 90 - www.fedene.fr

La FNCCR, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies, fédère plus de 850 collectivités en métropole et dans les territoires ultramarins (métropoles, syndicats d'énergies, communes, communautés de communes, conseil régionaux ou départementaux) dans le domaine de l'énergie (électricité, gaz, EnR&R, chaleur, froid), du numérique et des réseaux d'eau et d'assainissement. La FNCCR porte l'action des collectivités au niveau national et les accompagne dans leurs projets territoriaux d'énergies renouvelables thermiques et électriques, en leur apportant un conseil personnalisé et en constituant un réseau d'échange de co-construction des évolutions des filières. **Contact FNCCR Guillaume Perrin** g.perrin@fnccr.asso.fr - 01 40 62 16 30 - www.fnccr.asso.fr / www.territoire-energie.com

PROPELLET France Propellet France est l'association nationale en charge de la structuration et de la promotion de la filière du chauffage au granulé de bois. Elle rassemble plus de 100 acteurs de la filière du combustible (producteurs, distributeurs), des appareils (fabricants, distributeurs, installateurs) ainsi que les entreprises et structures impliquées dans le chauffage au granulé de bois. **Contact PROPELLET Marie-Agnès Jallon** marie-agnes.jallon@propellet.fr - 04 79 70 44 28 - www.propellet.fr

Le SER, Syndicat des énergies renouvelables, regroupe plus de 400 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et 75 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (FBE), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique. FBE, France Biomasse Energie, est la commission biomasse du Syndicat des énergies renouvelables. Elle regroupe 80 adhérents, propriétaires et gestionnaires de la forêt, industriels, exploitants. Son champ couvre la production de chaleur, d'électricité et de carburants à partir de biomasse dans l'industrie, le collectif et le tertiaire. **Contact presse SER/FBE** : francoise.jouet@enr.fr - 01 48 78 05 60